



Cumul cdd avec 2 employeurs differents

Par **capucinete**, le **15/07/2009** à **15:18**

Bonjour,rrnrnEn février dernier, j'ai signé un cdd avec une entreprise (fin cdd : fin nov 2009), cette société était "mandat de gestion" de l'établissement que je dirigeais.rnOr le 1er avril, le propriétaire des lieux a repris son établissement, se séparant du mandat de gestion.rnIl m'a fait un nouveau cdd avec fin de contrat mi-novembre, mais je n'ai jamais démissionné du premier cdd et n'est jamais été licencié non plus.rnA ce jour, je n'ai pas reçu de nouvelles du 1er employeur, qui payait mon salaire et ce de février à mars, pas eu de congés payés, absolument rienrrnrnMa question est la suivante: est-ce légale de la part du 1er employeur de m'avoir "abandonnée" sans explication?rnPuis-je réclamer mon solde de tout compte?ou réclamer pour non paiement des salaires d'avril à ce jour, n'ayant pas démissionné et n'ayant pas été licencié pour fin de mandat de gestion?rrnrnEn vous remerciantrnCordialement